

Mémoire Présenté par ALI, Hadizatou UNIVERSITE CHEIKH ANTA

DIOP DE DAKAR

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE
GESTION

Evaluation du cout des crises bancaires au Sénégal

Année académique :

2006-2007

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR





FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Programme de Troisième Cycle Inter universitaire

P.T.C.I

Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

Spécialité : Macroéconomie Appliquée

Option: Economie Internationale

12ème promotion

Thème:

Evaluation du coût des crises bancaires au Sénégal

Présenté par :

Sous la direction de:

Melle ALI Hadizatou

Pr. Ahmadou Aly MBAYE Agrégé des Sciences économiques Maître de conférence

Jury:

Pr. Ben Omar NDIAYE Agrégé des Sciences économiques

Année académique : 2006-2007

Remerciements

Je remercie tout d'abord le Professeur Ahmadou Aly MBAYE pour avoir accepté de diriger la rédaction de ce mémoire, malgré son emploi de temps chargé.

Mes remerciements vont aussi au Docteur Fodiyé Bakary DOUCOURE, qui m'a apporté une aide considérable. Ses suggestions et remarques ont permis d'améliorer ce travail.

Ma reconnaissance va également au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour la contribution du Conseil à la rédaction de ce mémoire

Je n'oublierais pas toute ma famille, qui malgré la distance n'a cessé de m'apporter son soutien. Je remercie par la même occasion les familles Sambo, Bongo, Gado, Seybou, Kaneye, Moussa pour leur soutien. Recevez ici toute ma reconnaissance. Merci à Mr Gado, sans oublier Mr Bembelé pour leur aide dans le cadre de la rédaction de ce mémoire.

Merci également à tous mes frères et sœurs, Karima, Rifkatou, Ramti, Djamila, Oumou, Mariama, Ramatou, Fatima, Hadiza, Halimatou, Khaled, Sani, Moctar, Chaibou, Akim, Abdoulaye, Mahamadou, Attikou.

Mes amitiés à tous les étudiants de la douzième promotion du Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI), sans oublier le personnel.

Merci à tous ceux qui de prêt ou de loin ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

Dédicaces

A mes parents qui m'ont soutenue durant tout mon cursus, donné le courage d'aller toujours de l'avant. Merci à vous.

A Abdoulkadri.

Merci de me rappeler sans cesse qu'avec de la détermination et de la volonté on atteint toujours ses objectifs.

Sommaire

Liste des tableauxi	
Liste des graphiquesi	ii
Résumé	1
INTRODUCTION	2
Chapitre I : Situation financière des établissements bancaires et	
financiers	4
Section 1 : Le système financier du Sénégal	4
Section 2 : Evolution des reformes du système financier Sénégalais	8
Chapitre II : Revue de la littérature sur les crises financières	
Section 1 : Etudes théoriques	11
Section 2 : Analyses empiriques	22
Chapitre III : Etude empirique des causes des crises bancaires	
au Sénégal	26
Section 1 : Le cycle du crédit bancaire et l'amplification de la crise	26
Section 2 : Les prêts improductifs, facteur additionnel des crises	32
Chapitre IV : Analyse empirique des effets des crises bancaires	
des années 1980 sur le Produit Intérieur Brut (PIB)	
du Sénégal	34
Section 1 : Spécification du modèle de l'analyse	34
Section 2 : Source de données et interprétation des résultats	36
Section 3 : Les recommandations	42
CONCLUSION	43
ANNEXES	45
BIBLIOGRAPHIE	53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du réseau bancaire	5
Tableau 2 : Estimation du coût des faillites bancaires	. 15
Tableau 3 : Position nette du gouvernement du Sénégal	. 41
Tableau 4 : Test de stationnarité des variables.	45
Tableau 5 : Résultats de la recherche du nombre de décalages du modèle du	
cycle de l'activité	45
Tableau 6 : Recherche du nombre de décalages du	
modèle des réserves de change	45
Tableau 7 : Recherche du nombre de décalages du modèle	
des réserves de change (avec le PIBC)	46
Tableau 8 : Recherche du nombre de décalages du modèle du cycle du	
crédit bancaire	46
Tableau 9 : Décomposition de la variance de l'erreur de prévision	
(en % du total)	52
COULCEPIA	

Liste des graphiques

Graphique 1 : Les déterminants du cycle d'activité en relation	
avec le cycle du crédit bancaire	27
Graphique 2 : Crédits impayés et immobilisés (millions de FCFA)	33
Graphique 3 : Cycle du PIB (au prix du marché) et cycle du	
crédit à l'économie (millions de FCFA)	36
Graphique 4 : Contribution de la consommation finale dans le PIB	
du Sénégal (en %)	37
Graphique 5 : Part de l'investissement dans le PIB (en %)	38
Graphique 6 : Contribution des exportations des biens et services	
dans le PIB du Sénégal (en %)	38
Graphique 7 : Contribution des importations des biens et services dans le PIB	
du Sénégal (en %)	39
Graphique 8 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (RESC (-1))	47
Graphique 9 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (SERDC (-1))	47
Graphique 10 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))	48
Graphique 11 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))	48
Graphique 12 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))	49
Graphique 13 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (RESC (-1))	49
Graphique 14 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (PIBC (-1))	50
Graphique 15 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))	50
Graphique 16 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (PIBC (-2))	50
Graphique 17 : Fonctions de réponse suite à un choc D (RESC (-1))	51

Résumé

L'objectif de ce travail est de mettre en lumière les coûts supportés par le Sénégal suite aux crises bancaires des années 1980.

L'origine des crises est attribuée au crédit bancaire et aux prêts improductifs du système bancaire Sénégalais. Notons cependant que le facteur premier déclencheur est les termes de l'échange. En effet, la détérioration de ces derniers dans les années 80 a entraîné la baisse des recettes d'exportation du pays et donc la réduction des dépôts de l'Etat dans les banques. Ceci affecta les réserves des banques, d'où la contraction du crédit plus qu'il n'est nécessaire et donc une décroissance de l'activité économique.

La crise et la concurrence poussent les banques à chercher des parts de marché sans prendre en compte les risques, ce qui conduit à l'accumulation des crédits improductifs, deuxième facteur amplificateur des crises.

Les coûts supportés par le pays sont notamment le ralentissement de l'évolution du niveau du Produit Intérieur Brut (PIB). Ceci est dû à la diminution de la contribution de certains de ses déterminants notamment les exportations, les importations, les investissements.

Mots clés: Sénégal, coûts, crises bancaires, crédits bancaires, prêts improductifs, Produit Intérieur Brut

Abstract

This research proposes to explain banking crisis costs of 1980 in Senegal. They are caused by two factors: banking credit and unproductive loans.

In fact, exchange terms deterioration cause export and bank reserves reduce. Then, banking credit decreases and affects senegalese economic activity.

This situation forces banks to take more risks in object to ameliore their part of market, hense unproductive loans increase. During the crisis period, senegalese gross domestic product slows. The cause is the deterioration of some of his determinants: export, import, investment. In the same time, banking credit decreases.

Fundamental words: Senegal, costs, banking crisis, loans, unproductive loans, gross domestic product

INTRODUCTION

Le système financier international a connu un certain nombre de difficultés ces trente (30) dernières années. Selon Minskin (1999), l'instabilité financière survient lorsque des chocs sur les systèmes financiers interfèrent avec des flux d'informations empêchant le système financier de réaliser sa fonction de guidage des fonds vers les opportunités d'investissement productif. Si elle est importante, elle peut conduire à un quasi effondrement du fonctionnement des marchés financiers, donc à une crise financière.

Au cours des années 1980 se déclenchait la crise bancaire internationale consécutive à la crise de la dette des pays souverains. A partir de 1987, on observe la récurrence des krachs des marchés financiers, et le découplage des sphères financière et réelle. Le système bancaire des pays africains rencontrait des difficultés entre 1987 et 1993 suite à l'inversion des termes de l'échange des principaux produits exportés. Dans les années 1990 c'est au tour de certains pays européens de connaître une crise monétaire. Entre 1994 et 1995 se déclare la crise du peso mexicain.

La crise bancaire des années 1980 a entraîné des coûts importants pour certains pays africains. En effet, les faillites bancaires ont fragilisé la politique monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui ne pouvait plus atteindre son objectif de lutte contre l'inflation. Le taux d'inflation tournait autour de 5,4 % dans presque tous les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) entre 1980-1989. Les contreparties de la masse monétaire ont été utilisées pour financer les pertes des banques. Selon Powo Fosso (2002), au Bénin, les pertes sont estimées à 95 milliards de FCFA, soit 17 % du PIB. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a investi 677 milliards de FCFA afin de venir en aide aux banques, soit 25 % du PIB.

Le Sénégal, a connu au même titre que les autres Etats membres de l'UEMOA la crise des années 1980. Selon Plane (1989), la crise a été plus intense et a conservé un caractère persistant au Sénégal, la quasi-totalité des banques du secteur public s'est effondrée. La crise a entraîné la liquidation de la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS) en 1990, la faillite de la Société Financière pour le Développement de l'Industrie (SOFISEDIT) en 1989, la fermeture de la Société Nationale de Banque (SONABANK) en 1989, la cession d'activité de l'Union Sénégalaise de Banque (USB) en 1989, Assurbank en 1990, la Banque Sénégalo-Kowetienne (BSK) en 1990. Ces opérations représentent 20 à 30 % des actifs du système financier. Les coûts supportés par le gouvernement sénégalais pour aider les banques sinistrées sont de l'ordre de 830 millions de dollars, soit 17 % du PIB (Powo Fosso 2002).

En plus des coûts de sauvetage des banques, l'Etat a dû supporter ceux exigés par les reformes. Ces dernières concernent principalement l'amélioration de l'environnement bancaire rendue possible grâce à la rationalisation de la politique des taux d'intérêt, l'amélioration du contrôle du volume et de la qualité du crédit, le renforcement de la supervision du système bancaire et de l'autonomie de gestion des banques, l'instauration d'un cadre juridique, fiscal et réglementaire adapté à la réhabilitation de l'Etat de droit et de justice. Ces coûts ont conduit à un détournement des objectifs de l'Etat. En effet, les fonds destinés au développement du pays ont été utilisés pour aider les banques en difficulté. Il est donc primordial que les autorités ne perdent pas de vue les conséquences des crises passées, quand on sait que le Sénégal a instauré un projet de croissance accélérée qui vise à hausser le pays au rang des pays émergents.

Aussi, la plupart des études empiriques sur les coûts des crises bancaires portent sur un échantillon mondial, il est rare de trouver une étude qui concerne le cas spécifique du Sénégal. Ces raisons ont motivé le choix d'évaluer les coûts des crises bancaires au Sénégal.

La question de recherche qui se dégage est de savoir si la crise bancaire des années 1980 a ralenti le développement du Sénégal ? La réponse à cette question sera donnée à partir de l'étude des crises subies par le système bancaire du Sénégal au cours de cette période.

L'objectif de cette recherche est donc de rendre compte de l'effet de la crise bancaire des années 1980 sur l'économie du Sénégal. De façon spécifique, il s'agira de :

- 1. mettre au clair les causes de la crise bancaire,
- 2. de relever l'impact de la crise sur le taux de croissance du pays

Afin de tester les causes de la crise, nous partons des hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 (H1) : les facteurs exogènes liés à la détérioration des termes de l'échange et à l'insertion internationale contrariée des pays africains sont à la base des crises bancaires des années 1980-1990.

Hypothèse 2 (H2) : le comportement propre des établissements bancaires est un facteur additionnel des risques et des crises bancaires.

En matière de coûts, nous posons l'hypothèse que les crises bancaires des années 1980 ont eu un impact négatif sur le Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal.

Il sera question dans un premier temps de mettre en lumière les facteurs à l'origine des crises bancaires. Dans un second temps nous procéderons à l'identification de l'impact de ces dernières sur certains agrégats macroéconomiques notamment le Produit Intérieur Brut.

Chapitre I : Situation financière des établissements bancaires et financiers

Le Sénégal est situé dans l'Ouest de l'Afrique. Sa population est estimée en 2005¹à 11.658 millions pour une superficie de 197.000 km², soit une densité de 59 habitants/ km². Son Produit Intérieur Brut par habitant est de 738 dollars américain soit moins d'un dollar par jour. Le Sénégal est membre de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette institution s'occupe du respect des règles et du fonctionnent du système financier des pays membres. Une vue sur la situation du système financier du Sénégal et des reformes entreprises dans les années 70 et 80 permettra de comprendre le paysage financier du pays.

Section 1 : Le système financier du Sénégal

Le secteur financier du Sénégal est l'un des plus performants de la sous région. Il se place au second rang de l'Union, juste derrière la Côte d'Ivoire. Le Sénégal n'a pas d'autorité directe sur son système financier. Trois (3) institutions et organes se répartissent à ce titre les compétences. Il s'agit du conseil des Ministres de l'UMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Commission Bancaire de l'UMOA, organe de surveillance et de contrôle des banques et établissements financiers. Ces autorités édictent et approuvent les textes régissant la profession, le personnel, la supervision et la surveillance du système financier. Le système financier Sénégalais est constitué des établissements bancaires, financiers. A ceux-ci viennent se greffer les institutions de microfinances (IMF).

1. Le système bancaire du Sénégal

Le Sénégal se distingue par le dépôt par habitant le plus élevé de l'UMOA (près de 100 000 FCFA en 2005, pour une moyenne régionale proche de 70 000). Les dépôts totaux représentent 34 % du PIB, contre 16 % en moyenne de l'Union. Le taux de bancarisation reste encore faible et est de l'ordre de 5 %.

De 1980 à nos jours, le système bancaire a connu des mutations. Le tableau 1 montre l'évolution du réseau des banques entre 1980 et 2006. En 1980, le nombre de banques était de dix (10). Leur nombre a évolué pour atteindre quinze (15) en 1987. Après la crise bancaire on note la fermeture de plusieurs banques. En 2000, le paysage bancaire comptait dix (10) banques. A partir de 2000, le nombre de banques a continué à croître. De onze (11) banques en 2001, on est passé à dix sept (17) banques en 2006. La croissance du secteur est plus nette

¹ Source : Banque de France, (2005), « Rapport zone franc 2005 » http/www.banque-France.fr

entre 2006 et 2007 avec l'ouverture de cinq (5) banques, portant à seize (16) le nombre de banques. L'ouverture de nouveaux guichets vise à permettre à un grand nombre de personnes d'accéder aux services des banques.

Tableau 1 : Evolution du réseau bancaire

Années	Nombre de banques
1980	10
1981	10
1982	12
1983	12
1984	13
1985	14
1986	14
1987	15
1988	15
1989	16
1990	12/
1991	10
1992	10
1993	9
1994	9
1995	9
1996	9
1997	9
1998	9
1999	10
2000	10
2001	11
2002	11
2003	12
2004	12
2005	17
2006	17

Sources : 1980 –2000 : MBAYE, A.A, NIANG, B., (2001), « Impact de la reforme du système financier sur la concurrence entre banques », Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

2001 - 2006 : BCEAO

Le paysage bancaire du Sénégal est constitué de banques généralistes et celles à vocations spécifiques.

Les banques généralistes sont notamment la Société Générale de Banques au Sénégal (SGBS), la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO), la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Sénégal (BICIS), le Crédit du Sénégal, Ecobank Sénégal, la Banque Islamique du Sénégal (BIS), Bank Of Africa Sénégal, la Citibank, Attijari bank, la Banque Atlantique du Sénégal, International Commercial Bank Sénégal (ICB).

Les banques à vocation spécialistes ne sont pas aussi nombreuses que les généralistes, mais jouent un rôle important dans le système bancaire. Ce sont la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), la Banque Régionale de Solidarité (BRS), la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO).

2. Les établissements financiers

Ils sont au nombre de quatre (4). Ces établissements sont soumis à la concurrence des banques qui proposent aujourd'hui les mêmes produits. Cette concurrence accrue a valu la disparition du Crédit Sénégalais (CRESEN) en 2000 et la liquidation de SENINVEST en 2004. Ce sont notamment : la Compagnie Ouest-Africaine de Crédit-Bail (LOCAFRIQUE), la Société de Crédit et d'Equipement du Sénégal (SOCRES), Senegal Factoring (SenFac), SAFCA Senegal,

3. Les institutions de microfinance (IMF)

Ces institutions ont été créées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités quant à l'accès au financement de certaines couches de la population. Elles sont sous la supervision du Ministère des Finances et de la BCEAO. En 2005, l'encours de crédit de l'ensemble des réseaux atteint près de 72 milliards de FCFA, l'épargne 56 milliards de FCFA. Le sociétariat de l'ensemble des réseaux (hors ACEP) dépasse 600 000 membres. Les trois (3) principaux réseaux sont : le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP), l'Union des Mutuelles de Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et de Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS).

Pays membre de l'UMOA, le Sénégal a une antenne de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). La bourse est basée à Abidjan en Côte d'Ivoire. Parmi les sociétés cotées à la bourse, on note seulement deux (2) établissements sénégalais, la

SONATEL et la Société des Brasseries de l'Ouest Africain (SOBOA). Ceci est en partie dû aux conditions exigées pour l'entrée en bourse, mais aussi à la réticence de certains dirigeants à s'y inscrire.

Suite aux différentes anomalies observées dans le fonctionnement du système financier du Sénégal, des reformes ont été entreprises.

Section 2 : Evolution des reformes du système financier sénégalais

Le système financier sénégalais a connu deux réformes : l'une dans les années 1970 et l'autre dans les années 1980.

1. Les réformes des années 1970

Suite aux insuffisances constatées dans le fonctionnement du système financier des pays de la Zone Franc², notamment la faiblesse du financement de l'investissement par les banques, l'exclusion de larges couches de la population du système bancaire, des réformes ont été entreprises entre 1973 et 1975. A travers ces dernières, les autorités voulaient assouplir les règles monétaires et accroître le rôle du système bancaire dans le financement du développement. C'est ainsi que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) fut dotée d'instruments de contrôle monétaire plus étendu.

D'abord, le niveau des agrégats monétaires est mesuré en fonction des prévisions en matière de prix, production en volume et balance de paiement. Le plafond de réescompte ne s'applique plus à chaque banque, mais à l'ensemble du pays. On ne fait plus la distinction entre crédit réescomptable et crédit non réescomptable. Aussi, le ratio de liquidité n'est plus utilisé comme instrument de contrôle monétaire.

Ensuite, les réserves obligatoires et le coefficient de trésorerie ont été introduits parmi les instruments de la BCEAO. Mais comme dans l'ancien système, le refinancement des crédits de campagne est inconditionnel. A l'exception de ce type de crédit et les investissements bénéficiant de l'aval de l'Etat, le refinancement de la BCEAO ne doit pas excéder 20 % des recettes fiscales de l'année précédente.

Puis, afin d'éviter la fuite de l'épargne, le taux d'intérêt est fixé en fonction de celui en vigueur sur les marchés internationaux et en France. Aussi, un marché monétaire est mis en place et les banques sont tenues de ne conserver hors de l'Union que les fonds de roulement usés pour les opérations courantes.

Enfin, le champ d'intervention de la Banque Centrale est étendu avec la modification de la durée du crédit à moyen terme qui passe de 7 à 10 ans. La part de l'investissement qui

² La Zone Franc regroupe les Comores et la France., 14 pays d'Afrique sub-saharienne dont 8 de l'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) et 6 de l'Afrique Centrale (le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad).

peut atteindre 90 % pour le logement social. La principale nouveauté de la politique monétaire de la BCEAO est qu'elle a maintenant une dimension qualitative avec l'institution d'une orientation sélective du crédit. L'objectif de la nouvelle politique monétaire est d'encourager les secteurs prioritaires (petites et moyennes entreprises, logement social, commercialisation et stockage des produits agricoles). Les crédits dépassant un certain montant (100 millions de FCFA pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal, 30 Millions de FCFA pour les autres pays) sont soumis à l'autorisation préalable de la BCEAO. De même, en ce qui concerne les crédits non saisonniers les Comités Monétaires Nationaux sont habilités à déterminer des coefficients d'emploi pour les secteurs prioritaires et maximiser pour les autres. Les secteurs prioritaires bénéficient de conditions préférentielles au niveau du financement. Il existe, en effet un taux d'escompte préférentiel qui s'applique à ces secteurs et un taux d'escompte normal pour les autres. (Mbaye et Niang, 2001).

Cependant, ces réformes n'ont pas été à la hauteur des attentes. Pour couronner le tout, les pays de la Zone Franc ont connu une crise bancaire dans les années 80. Ce qui a poussé les Etats à entreprendre une autre série de changements.

2. Les réformes de la fin des années 1980

Elles s'inscrivent dans un contexte d'ajustement structurel et de crise bancaire. Les réformes sectorielles remplaçaient progressivement les reformes macroéconomiques. Les programmes d'ajustement du secteur financier visaient à rendre solvable le secteur suite à la crise bancaire. Cette dernière est essentiellement due aux interférences de l'Etat et à la faiblesse de la supervision du système bancaire. En effet, la plupart des banques en difficulté étaient caractérisées par l'importance de la part de l'Etat dans le capital.

Aussi, les banques octroyaient des prêts sur des critères autres qu'économiques. Ce comportement a d'autant plus prospéré que le contrôle de l'activité bancaire était défaillant. La dégradation du portefeuille de plusieurs institutions financières a rendu inévitable la restructuration du système bancaire. Cette opération a eu pour conséquence la disparition de la plupart des institutions bancaires dans lesquelles l'Etat détient l'essentiel du capital. Pour ces banques, la liquidation a été préférée au redressement. L'Etat perd ainsi un levier important de leur politique de financement avec la fermeture des banques de développement.

Les nouvelles règles régissant la politique monétaire et de crédit ont été mises en place au cours du dernier trimestre de 1989. Notons que certains instruments sont déjà en vigueur. Les nouvelles mutations visaient la libéralisation du système financier, le recours à des procédures de marché et au contrôle indirect.

Le concours du système bancaire à la campagne agricole dans le plafond des concours globaux et la fixation d'un plafond de crédit intérieur sont pris en considération. La politique monétaire est mise en œuvre via la politique d'open market, les interventions de la Banque Centrale sur ses guichets permanents de refinancement et la libéralisation des conditions de banque.

Les nouvelles règles d'intervention de la BCEAO sont motivées par l'instauration d'une incertitude tant pour le placement que le refinancement. En effet, suite à la restructuration du secteur financier plusieurs banques se sont retrouvées surliquides. L'aversion envers le risque les conduits ainsi à placer leurs excédents de liquidités auprès de la BCEAO au lieu de financer le secteur réel. En suscitant l'incertitude, la Banque Centrale s'évertue à inciter les banques à jouer leur rôle d'intermédiaire financier et à financer les secteurs porteurs de croissance. (Mbaye et Niang, 2001)

Le système des réserves obligatoires, rentré en vigueur en 1993 s'est substitué à l'encadrement du crédit. L'assiette et les taux des réserves varient en fonction des impératifs de la politique monétaire. Aussi, une législation bancaire uniforme est adoptée et une commission bancaire est mise en place en 1990.

La Banque Centrale a également pris un certain nombre d'initiatives afin de favoriser une mobilisation efficiente de l'épargne, un assainissement du secteur financier, une modernisation de l'activité bancaire, ainsi qu'une plus grande sécurité des financements.

Les crises financières qui ont sévi un peu partout dans le monde ont poussé les chercheurs à s'intéresser à la question de crises financières offrant une abondante littérature examinée dans le chapitre qui suit.

Chapitre II : Revue de la littérature sur les crises financières

Les systèmes bancaires des pays industrialisés et des pays en développement ont connu un certain nombre de difficultés. L'ampleur et la persistance de ces dernières ont conduit à un effondrement du fonctionnement des établissements bancaires. Plusieurs d'entre eux ont subi de lourdes pertes, certains sont devenus insolvables, d'autres ont fait faillite. Les raisons et la persistance des crises dépendent des pays.

De nombreux auteurs se sont intéressés à la question afin d'avoir plus d'éclaircissements.

Section 1 : Etudes théoriques

Elles portent particulièrement sur les causes des crises, les coûts engendrés par ces dernières et les solutions proposées en vue de prévenir d'éventuelles difficultés.

1. Les origines des crises bancaires

Plusieurs facteurs sont à l'origine des crises. Il peut s'agir de causes macroéconomiques et/ ou microéconomiques (liées au fonctionnement des banques). Selon **Carsterns, Hardy et Pazarbasio (2004),** les crises résultent de mauvaises pratiques bancaires ou de politiques macroéconomiques malavisées (en général les deux facteurs s'additionnent).

a. Crise financière et libéralisation financière

Selon Miotti et Plihon (2001) les défaillances bancaires à l'origine des crises peuvent être expliquées en grande partie par les comportements spéculatifs des banques induites par la libéralisation financière. Avant la libéralisation et la déréglementation financière qui ont pris place dans les pays émergents à partir des années 80, les marchés de services financiers étaient peu concurrentiels; les banques et les autres institutions financières bénéficiaient de rentes oligopolistiques, grâce aux protections liées aux barrières réglementaires. La libéralisation financière, ainsi que les innovations financières suscitées par les marchés ont facilité l'entrée de nouveaux intervenants nationaux ou étrangers et ont levé les restrictions apportées aux activités bancaires, notamment aux opérations avec l'étranger et sur les marchés financiers. Dans ce nouvel environnement, les banques subissent la concurrence de la finance de marché (finance directe) : c'est le processus bien connu de « désintermédiation ». Le recours croissant des entreprises aux émissions de valeurs mobilières pour se financer

implique un déclin de la fonction traditionnelle des banques : le besoin pour les clients de pouvoir accéder directement à des liquidités d'origine bancaire diminu car les clients importants ont désormais un accès direct aux marchés monétaires et financiers. Cette augmentation de la concurrence a entraîné à la fois une baisse de la rentabilité des opérations bancaires traditionnelles (effet prix) et un transfert de nombreux clients importants vers des financements directs sur les marchés monétaire et financier (effet quantité). Ces deux effets ont affaibli les sources traditionnelles de revenu des banques. Confrontées à une diminution potentielle de leurs opérations et de leurs revenus, les banques sont incitées à réagir en élevant le niveau moyen de risques de leurs opérations.

Aussi, la déréglementation, la désintermédiation, et la globalisation ont changé le jeu de la concurrence. Ceci à conduit certaines banques mal surveillées des pays émergents à prendre de risque en usant de manière excessive l'effet de levier, en minimisant la part des fonds propres dans leur bilan, et en accordant des prêts sans garantie suffisante, dans certains cas pour des raisons politiques ou de clientélismes. (Naamane, 2003).

Dans les pays industrialisés, les récentes crises bancaires ont été liées à la déréglementation qui a eu lieu sur les marchés financiers à la fin des années 70 et au courant des années 80. En effet, tous les pays, éliminaient ou relâchaient les contrôles des taux d'intérêt et supprimaient ou atténuaient les restrictions concernant l'entrée de nouvelles institutions financières sur le marché et la diversification des services. En dépit de cela, de nombreux gouvernements introduisaient de nouvelles réglementations de prévention, la libéralisation du marché financier se révélant être un processus difficile à contrôler. Dans certains pays, le résultat se traduisit par un très rapide développement du crédit et un embrasement des marchés des valeurs et de l'immobilier. Lorsque la récession survint, les prix des biens immobiliers et/ou des valeurs s'effondrèrent. En conséquence, de nombreuses banques se retrouvèrent en pleine crise financière. (Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture, FAO 2003).

Il convient d'ajouter également l'absence de contrôle interne, l'incompétence de nombreux comités de crédit qui ont accordé des crédits à des clients insolvables, les lacunes d'une comptabilité parfois inexistante et de procédures peu fiables qui ont facilité le développement de la corruption et l'octroi de crédit de « notoriété ». (Servant, 1991). Selon Eboué (2006), la mauvaise gouvernance des établissements bancaires dont l'indicateur le plus visible est le ratio des prêts improductifs dans le total des prêts, renforcés par des facteurs macroéconomiques est à l'origine des crises bancaires des années 1980-1990 des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

b. Les origines des crises et la répression financière

Certains auteurs pensent que le problème ne vient pas de la libéralisation financière. Une étude menée par l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2003) révèle que dans les pays en développement, c'est la nationalisation des banques dans les années 60, mais aussi l'incapacité de la supervision des banques de garder le contrôle de ces dernières en difficultés qui est à l'origine des crises. En effet, dans les années 50, les systèmes financiers de la plupart des pays en développement étaient dominés par les banques étrangères privées. Ces dernières fournissaient principalement un financement à court terme pour les exportations. Dans les années 60, les gouvernements considéraient pour la plupart que ces établissements financiers ne convenaient pas au financement de leurs programmes de développement. Ainsi, dans le but de réaliser leurs objectifs de développement, d'importants changements furent introduits dans les marchés financiers intérieurs.

En Afrique et dans de nombreux pays asiatiques, la politique courante était de nationaliser les plus grandes banques. D'importants segments de leurs systèmes financiers passèrent sous le contrôle de l'Etat. Les établissements financiers étaient chargés de prêter aux entreprises d'Etat et aux secteurs prioritaires à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Ces prêts n'étaient pas concentrés sur les projets dont les bénéfices étaient les meilleurs, mais sur ceux considérés comme socialement intéressants par le gouvernement. Une part importante des actifs non productifs dans les pays en développement se retrouva parmi ces prêts orientés. En outre, les marges dégagées par les taux d'intérêt étaient souvent trop faibles pour couvrir les coûts bancaires et le rendement des établissements financiers décroissait ou disparaissait.

Aussi, les Etats ont eu recours au crédit pour compenser la baisse des ressources budgétaires et pour poursuivre des politiques expansionnistes coûteuses. (Servant, 1991).

Selon Mehran, Ugolini, Briffaux, Iden, Lybek, Swaray, Hayward (1998) au milieu des années 80, le système financier de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne montrait des signes de faiblesse et de vulnérabilité, essentiellement par suite de la détérioration des conditions macroéconomiques, mais aussi du fait des ingérences politiques dans les opérations des institutions financières, des politiques de taux d'intérêt réels négatifs et de crédit dirigé. Cette situation a été aggravée par des déficiences structurelles, notamment l'absence d'un cadre juridique qui assure à la Banque Centrale son indépendance dans la recherche de la stabilité des prix, des procédures opérationnelles peu adéquates et le manque d'instruments. Ceci entraîne une gestion monétaire fondée sur les principes du marché, le

mauvais fonctionnement des structures du marché financier et l'absence de concurrence sur ce marché, l'inefficacité du dispositif de réglementation et de contrôle bancaire causé en partie par le manque d'autonomie et de moyens nécessaires à cette fin ainsi que des systèmes de paiement, l'absence de mécanisme juridique efficace de recouvrement des créances et l'inadéquation des normes comptables et des règles de communication et divulgation des données. Ces déficiences ont limité l'efficacité du système financier ainsi que sa capacité d'exercer ses fonctions d'intermédiation.

Une étude de **Mbaye et Niang** (2001) révèle qu'au Sénégal, la crise du système bancaire tient essentiellement aux interférences politiques et à la faiblesse de la supervision du système bancaire. En effet, l'on a constaté que la plupart des banques en difficulté étaient caractérisées par l'importance de la part de l'Etat dans le capital. Les crédits non performants des banques étaient fondés sur des critères clientélistes plutôt qu'économiques. On a assisté à une « sélection adverse » qui n'est pas liée à une asymétrie de l'information ou un risque moral mais à une action consciente et organisée. Ces pratiques ont d'autant plus prospéré que le contrôle de l'activité des banques faisait défaut. Dans le même ordre d'idée, **Ndong** (2003) affirme que le système financier Sénégalais était caractérisé par une forte intervention de l'Etat dans les années 70 par le biais de la création d'entreprises publiques. Cette intervention était l'une des causes majeures de la crise du système financier en général, et du système bancaire en particulier à la fin de la décennie 70.

Les crises bancaires ont fait supporté divers coûts aux pays atteints.

2. Les coûts des crises bancaires

Les coûts supportés par les pays en crises sont d'ordre privés et publics.

a. Les coûts publics

Selon **Miotti et Plihon** (2001), les pertes subies par les deux tiers (2/3) des pays membres du Fonds Monétaire International (FMI) suite aux épisodes de crises passées, sont supérieures à 250 milliards de Dollars. A long terme, pour le contribuable, la charge supportée suite au sauvetage des banques mexicaines, à la suite de la crise du Peso de 1994-1995 est estimée à 15 % du Produit Intérieur Brut (PIB) ; au Venezuela, les charges représentent 15 % du PIB. Le coût de la crise des caisses d'épargne aux Etats Unis à la fin des années 1980 a représenté 3.5 % du PIB ; 5 à 7 % du PIB dans les Pays Scandinaves lors des crises bancaires de 1991-1992. Ces coûts budgétaires vont inciter dans certains cas les banques à continuer à

prêter aux débiteurs devenus insolvables, faisant ici jouer un aléa de moralité, avec injection de liquidités des autorités monétaires ou de l'Etat central.

Il en résulte alors des coûts budgétaires directs (injections de liquidités, consolidation de crédits ou émissions de titres), ou indirects (prises en charge des pertes de change). Dans les deux cas, les coûts en termes réels augmentent. (**Eboué**, **2006**).

Etant donné la multiplicité des méthodes employées pour remettre les banques à flot et l'opacité cultivée par les autorités à l'égard des contribuables qui paient in fine, on ne peut que rassembler ici des données hétérogènes et éparses (tableau 2). La durée et l'intensité des crises sont différentes selon les pays. Mais, dans tous les pays, les coûts directs liés aux faillites bancaires ont été d'ampleur significative à l'échelle macro-économique. Les moyens mis en oeuvre par les autorités suédoises et finlandaises, notamment, ont été énormes : les systèmes bancaires ont dû être nationalisés pour être recapitalisés ; les engagements des banques ont bénéficié de garanties inconditionnelles et les recapitalisations ont été faites à marche forcée et sans tergiversation. De fait, dans ces pays, le rétablissement de la rentabilité a été rapide et spectaculaire. En France comme au Japon, les coûts sont déjà élevés, surtout si l'on retient l'estimation haute qui est certainement plus proche de la vérité. Pour autant, la crise est loin d'être achevée et la rentabilité n'a commencé à se redresser sérieusement qu'en 1996. (Aglietta ,1997).

Tableau 2 : Estimation du coût des faillites bancaires

En milliards et en monnaie nationale	Etats-Unis (1981-1992)	Japon (1992- 1995)	France (1992- 1995	Norvège (1987- 1993	Finlande (1987- 1993	Suède (1987- 1993)	Royaume- Uni (1982-1994)
Aide publique,	440 (87 pour	1770	100 ou	24	73	90	13.6
assurance des dépôts,	les banques		280				
aide directe de la	commerciale						
banque centrale	s)						
Assistance des autres		1300					
banques							
Total des aides ou des	8.8 (2.1 pour	7.7	1.3 à	3.3	15	6	2.3
mauvaises créances	les banques		3.6				
(% du PIB de fin de	commerciale						
période)	s)						

Source : AGLIETTA, M., (1997), « la crise bancaire en France et dans le monde », <u>La lettre du CEPII</u>, n°155, Mars 1997

Notons que si les crises financières ont entraîné des réformes (qui nécessitaient l'injection de liquidités), ces dernières n'ont pas eu grand effet pour certains pays. Selon **Mbaye et Niang (2001)**, si les réformes du système financier sénégalais et de la politique

monétaire ont permis d'assainir le secteur financier, elles ont peu contribué au renforcement de la concurrence bancaire.

En plus, le soutien direct à un système bancaire chancelant peut perturber la dynamique de la dette et rendre la viabilité de la dette encore plus aléatoire. L'expérience de six (6) pays d'Amérique latine (Argentine, Colombie, Équateur, Mexique, République Dominicaine et Uruguay) frappés par des crises bancaires durant les dix (10) dernières années montre combien les retombées peuvent être importantes et soudaines. Dans l'année qui a suivi leurs crises respectives, le ratio dette publique/PIB s'est accru en moyenne de quelque 40 points, dont la moitié environ correspond aux dépenses publiques initialement engagées pour résoudre ces crises. En un rien de temps, une crise bancaire peut ainsi quasiment annihiler les bienfaits de plusieurs années de gestion macroéconomique avisée (au plan budgétaire en particulier), comme ce fut par exemple le cas en République Dominicaine. (Carsterns, Hardy et Pazarbasio, 2004).

b. Les coûts privés

Les coûts privés sont supportés par les banques, les actionnaires ou les déposants. Ils sont de deux (2) ordres. Il s'agit dans un premier temps des coûts directs supportés par les banques. Ce sont notamment les coûts de transaction issus des procédures de redressement judiciaire (honoraires des Administrateurs provisoires, liquidateurs désignés par le tribunal d'instance en charge de la procédure de liquidation, dépenses supportées par les créanciers afin de valoir leurs droits). Il s'agit également des coûts indirects relevant des difficultés de fonctionnement de la banque en période de faillite, ou à conserver son personnel à défaut de recruter du nouveau personnel. Entrent également en ligne de compte le temps consacré à la procédure judicaire elle-même plutôt qu'à la gestion de la banque, des opportunités d'investissement ou de vente qui ne peuvent être saisies du fait de la procédure de traitement de la faillite; ou enfin des difficultés à trouver des moyens de financement nouveaux.

En deuxième lieu, les coûts privés sont également supportés par les déposants. Soit parce qu'ils doivent nouer de nouvelles relations avec d'autres banques, soit parce qu'ils subissent des coûts dans la récupération de leurs dépôts bancaires.

Vu les dégâts occasionnés par les crises financières, il est nécessaire, voire urgent de mettre en place des indicateurs d'alerte à la première menace de crise. Selon **Gonzalez-Hermozillo** (1999), jusqu'à présent la plupart des études n'expliquent les crises qu'après coup. Il est plus important pour un système financier de voir venir une crise que d'avoir son

explication après sa manifestation. Il est donc primordial de pouvoir identifier la faillite ou la crise avant son déclenchement.

3. La prévention des crises bancaires

Plusieurs solutions ont été envisagées afin de prévenir et lutter contre les crises. Il s'agit notamment de la mise en place d'indicateurs d'alerte de crise, de la contribution de certains organismes.

a. Les indicateurs d'alerte

Naamane (2003) estime qu'il est possible de mettre en place des signaux d'alarme qui se déclenchent dès que la situation économique et financière d'un pays se dégrade.

Selon Evans (2000), la capacité d'exercer une surveillance macro-prudentielle présuppose l'existence d'indicateurs qui peuvent servir de base à l'analyse de la viabilité et de la solidité du système financier. Ces indicateurs macro-prudentiels sont aussi bien des indicateurs micro-prudentiels regroupés, issus de l'agrégation des indicateurs de viabilité de chaque établissement financier, que des variables macroéconomiques ayant une influence déterminante sur l'intégrité du système financier. Eboué (2006) pense que le dispositif d'alerte doit être conçu au niveau des Ministères de Finances, mais également des Banques Centrales et des organismes de supervisions. Chebbi (2006) à partir d'une analyse empirique sur 40 pays en développement et émergents conclut que lorsque le pouvoir des autorités de supervision est important, et le secteur bancaire transparent, alors la probabilité de subir des crises bancaires sera élevée. Clévenot et Gamra (2004) ont mené une étude sur 27 pays émergent dans la période 1980-2002. A cette occasion les auteurs ont pu identifier une relation entre le risque d'occurrence de crise et la faiblesse du cadre réglementaire et réciproquement une réduction de ce risque dès lors que les autorités locales se sont appliquées à le renforcer, voire à le mettre en place dans certains cas.

L'examen de cinq (5) cas de difficultés bancaires systémiques, trois (3) aux Etats-Unis, un (1) au Mexique et un (1) autre en Colombie a permis de constater que les risques fondamentaux qui débouchent sur des faillites, et éventuellement sur une crise peuvent tenir des facteurs macroéconomiques et microéconomiques. L'une des observations communes à toutes les régions étudiées indique qu'une forte proportion de créances immobilisées et un faible ratio de capital par rapport au total des actifs sont des indicateurs d'une banque en difficulté, avec une forte probabilité de faillite. Les risques de marché et de liquidité jouent également un rôle

important dans la probabilité de faillite et de la durée de survie prévisible (Gonzalez-Hermozillo, 1999).

Dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), les variables qui affectent positivement la probabilité de faire faillite sont notamment le niveau d'endettement auprès de la Banque Centrale, le faible niveau de compte disponible et de compte à vue, les portefeuilles d'effets commerciaux par rapport au total des crédits, le faible montant des dépôts à terme de plus de deux ans à dix ans par rapport aux actifs totaux, le ration actifs liquides sur actifs totaux. (**Powo Fosso, 2000**).

b. Rôle des organismes internationaux

Il est largement admis désormais que la fragilité et le manque de stabilité du système bancaire peut avoir des conséquences graves sur les performances macroéconomiques des pays industrialisés, tout autant qu'à celles des pays en développement ou en transition. L'incidence considérable et le coût élevé des problèmes bancaires ont suscité des appels à des actions internationales concertées en vue de promouvoir la solidité et la stabilité des systèmes bancaires. Les institutions nationales, internationales et les organismes financiers sont appelés à jouer un rôle important dans ce combat. L'initiative des efforts visant à renforcer les performances du secteur financier doit venir des autorités nationales. Mais le Fonds Monétaire International (FMI) et la communauté internationale dans son ensemble ont un grand intérêt à ce que ces efforts soient couronnés de succès, dans la mesure où les crises bancaires ont des conséquences macroéconomiques et qu'elles peuvent engendrer des débordements régionaux et internationaux importants.

Rôle du Fonds monétaire international (FMI) dans la prévention des crises

Selon Folkerts-Landau et Lindgren (1997), le FMI, qui regroupe presque tous les pays du monde, a un rôle important à jouer dans les efforts entrepris par la communauté internationale. Le FMI peut aider à assurer une large diffusion des travaux de plusieurs organisations. Aussi, disposant d'une large responsabilité pour surveiller les politiques économiques des pays membres, le FMI peut aider à identifier des fragilités potentielles dans les systèmes monétaires et financiers et dans les positions extérieures des pays membres. Il peut, en outre, aider les autorités à élaborer des politiques correctives. Les principaux instruments dont dispose le FMI pour promouvoir la solidité du secteur financier sont la

surveillance bilatérale et multilatérale, les prêts conditionnels qu'il accorde, et l'assistance technique qu'il fournit à ses pays membres. Dans ses activités de surveillance bilatérale, le FMI cherche à améliorer l'environnement et les politiques macroéconomiques au moyen d'un dialogue régulier avec les autorités des pays membres et de l'examen par le Conseil d'Administration des évaluations que réalisent ses services sur les résultats et les politiques économiques de chaque pays. Puisqu'un environnement macroéconomique et une position extérieure viable sont des conditions nécessaires pour un système financier stable et efficace, ces efforts contribuent grandement à la stabilité du secteur financier.

Dans ses activités de surveillance multilatérale de la situation financière, que le Conseil d'Administration passe en revue lorsqu'il examine périodiquement le rapport sur les marchés des capitaux internationaux, le Fonds évalue les évolutions systémiques et les risques dans le système financier mondial. Cette surveillance multilatérale vise également à identifier les problèmes et les risques financiers qui pourraient donner lieu à des débordements au niveau régional ou international. En plus d'une surveillance accrue, les efforts pour renforcer les systèmes bancaires et traiter les problèmes ou crises bancaires dans leur globalité sont devenus une caractéristique régulière des programmes d'ajustement soutenus par le FMI dans certains pays. Il a souvent aidé à identifier et à diagnostiquer des problèmes du système bancaire, à élaborer des stratégies de réforme et de restructuration, tout en veillant à ce que ces stratégies soient compatibles avec des politiques macroéconomiques adéquates, dont elles doivent s'accompagner.

Dans de nombreux cas, un programme soutenu par le FMI a été subordonné à des réformes majeures ou à des restructurations du système bancaire. Les programmes ont parfois été coordonnés avec les prêts de la Banque Mondiale et de banques de développement régionales, à l'appui de réformes du secteur financier ou de restructurations au niveau des banques individuelles ou de tout le système.

Le FMI s'emploie de bien d'autres façons à renforcer ses instruments de détection, de prévention et de résolution des crises. Par ailleurs, le FMI suit et analyse en permanence l'évolution de ses pays membres et de l'économie mondiale en s'attachant à déceler les facteurs de vulnérabilité et s'équipe d'outils d'analyse permettant de détecter l'imminence d'une crise. Ces indicateurs seront utilisés en interne pour attirer l'attention sur les risques à un stade précoce, et serviront à donner aux autorités des conseils pertinents suffisamment à l'avance pour qu'elles puissent prendre des mesures correctrices. Le FMI a aussi revu ses mécanismes de prêt de manière à jouer un rôle plus efficace dans la prévention et la résolution des crises. Il s'est doté de nouvelles facilitées, dont la ligne de crédit préventive (LPC), qui est

à la disposition des pays membres ayant de solides antécédents économiques et qui devrait décourager les attaques spéculatives.

Ceci dit, on a beau s'évertuer à réduire le risque de crise financière, des crises éclatent quand même. Mais il y a moyen d'en limiter le coût tant pour le pays directement touché que pour le reste du monde. Tout d'abord, le pays concerné se doit de prendre les mesures jugées nécessaires pour remédier aux causes de la crise. A l'appui de ces mesures, le FMI et éventuellement d'autres créanciers officiels apporte leur concours financier. Les créanciers privés peuvent dès lors accepter de renouveler les lignes de crédit et obligations existantes et même d'accorder de nouveaux prêts. On parvient ainsi à éviter qu'une crise de liquidité ne se transforme en une coûteuse crise de solvabilité. Il est donc prioritaire pour le FMI de trouver les moyens de faire jouer au secteur privé un rôle constructif dans le processus de résolution des crises. (Larsen, 2001),

Selon le **FMI** (2001), la communauté internationale a mis en place des normes internationales de bonne pratique pour la conduite des politiques économiques et des infrastructures financières. Le FMI et la Banque Mondiale sont particulièrement mieux placés pour aider les pays membres à évaluer et à appliquer ces normes.

Le FMI se chargera de la diffusion des statistiques et de la transparence des finances publiques et de la politique monétaire. La Banque Mondiale s'occupera de la comptabilité et de l'audit du gouvernement et des entreprises, de l'insolvabilité et des droits des créanciers. Et conjointement le FMI et la Banque Mondiale se livrent à une évaluation des normes financières des pays, qui vise à cerner les forces et les faiblesses de leur secteur financier.

c. Les institutions étatiques

A la fin des années 80 et au début des années 90, face à la détérioration de leur situation économique et financière, les pays d'Afrique subsaharienne s'étaient lancés dans une politique d'ajustement de leur économie et de démantèlement des contrôles et restrictions qui avaient pris une forme institutionnalisée. Appuyée par le FMI et soutenue par la Banque Mondiale, cette politique avait pour objectif global d'assurer une croissance non inflationniste tirée par le secteur privé dans un système d'économie de marché. Dans le cadre du programme d'ajustement global, un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne ont en outre engagé des réformes structurelles dans le secteur financier. En général, ces réformes ont consisté à accorder à la Banque Centrale une plus grande autonomie dans la conduite de la politique monétaire, à libéraliser les taux d'intérêt et à éliminer les allocations de crédit par voie administrative, à assurer la transition des instruments directs aux instruments indirects de

politique monétaire, à restructurer les banques pour restaurer leur solvabilité, à développer les marchés financiers et à améliorer les infrastructures, notamment le contrôle, les pratiques comptables et l'audit des banques. (Mehran, Ugolini, Briffaux, Iden, Lybek, Swaray, Hayward, 1998). Dans le cas de l'Amérique latine, toutefois, certaines mesures justifient une attention particulière. Leur bonne mise en œuvre exige que l'on repense la politique du secteur financier en donnant, notamment, une indépendance accrue à l'autorité de régulation et de supervision. (Carsterns, Hardy et Pazarbasio, 2004). Le seul réel garde fou en matière de risque bancaire est les autorités de tutelle. Elles sont les seules habilitées à connaître les détails des crédits accordés par les banques, et peuvent imposer à un établissement bancaire de changer sa politique de gestion des risques. Dans les pays occidentaux, l'introduction du ratio Cooke, mais surtout la crise des Savings and Loans aux Etats-Unis et les crises immobilières en Europe ont contribué à renforcer les procédures de contrôle des autorités et la gestion du risque à l'intérieur des établissements. Beaucoup de pays, à des stades de développement moins avancés, confrontés à des problèmes de restructuration de leur secteur bancaire ne négligent pas depuis quatre (4) à cinq (5) ans l'aide des pays occidentaux. (Burguière, 2003).

En plus de l'intervention du FMI et de la Banque Mondiale, Woods (2000) propose le partage des coûts des crises financières entre le secteur public et le secteur privé. En effet, les crises financières qui ont touché le Mexique, l'Asie de l'Est, la Russie et le Brésil ces dix (10) dernières années, ont attiré l'attention des responsables politiques sur un problème économique mondial d'un type nouveau. Non seulement les flux de capitaux privés sont devenus plus instables, mais ils impliquent également un éventail beaucoup plus large et diversifié d'investisseurs et d'emprunteurs. Ce qui met un grand nombre de pays à la merci de crises résultant d'événements survenus hors de leurs frontières. Les responsables politiques se retrouvent donc placés au cœur même du débat : dans quels délais faut-il réagir aux crises financières, quelle doit être la nature des ajustements, et qui doit assumer la charge de ces interventions et de ces ajustements? Le recours aux fonds publics pour financer les opérations de sauvetage du secteur privé est devenu l'une des principales sources de polémique liées à l'intervention des pouvoirs publics dans les crises financières des années 90. Les contribuables des pays industrialisés s'inquiètent d'être sollicités pour remédier aux conséquences de décisions d'investissement inopportunes dans le secteur privé. De plus, selon de nombreux économistes, ces opérations de renflouement augmenteraient les risques de crises futures car elles incitent les investisseurs à prendre des décisions inconsidérées.

En plus des études théoriques, les chercheurs ont pu modéliser certains épisodes de crises.

Section 2 : Analyses empiriques

Les études empiriques portent notamment sur les facteurs à l'origine des crises et comment les prévenir.

1. Les causes des crises financières

Les auteurs ont utilisés différentes méthodes afin d'expliquer les causes des crises qui se sont déclenchées dans les pays des quatre coins du monde.

Miotti et Plihon (2001) ont tenté d'expliquer l'origine des crises en Argentine et en Corée. L'auteur part de l'hypothèse selon laquelle les défaillances bancaires à l'origine des crises peuvent être expliquées, en grande partie par les comportements spéculatifs des banques induites par la libéralisation financière. La méthode économétrique de ces cas est mise en évidence à partir de l'estimation des équations « Probit ». Les auteurs différencient les banques qui ont subi des faillites de celles qui ont subsisté sans problèmes en assignant la valeur 1 aux premières et la valeur 0 aux secondes.

La régression de la méthode probit est la suivante :

$$P(Y=1) = f(\beta X)$$

$$P(Y=0) = 1 - f(\beta X)$$

Où : f est une fonction de distribution cumulée; P(Y=1) représente la probabilité qu'une certaine banque appartienne au groupe des banques vulnérables; β est l'ensemble des paramètres que l'on cherche à estimer; et X est le vecteur d'indicateurs du système financier qui rend compte de la probabilité à estimer. β reflète ainsi l'impact sur la probabilité d'une faillite éventuelle des changements parvenus dans le vecteur X.

Cas de l'Argentine

L'ajustement effectué ne permet pas de rejeter l'hypothèse selon laquelle les comportements spéculatifs ont un rôle majeur dans l'explication des défaillances bancaire. Les défaillances bancaires sont expliquées davantage par les opérations spéculatives que par une mauvaise gestion des ressources productives bancaires.

Cas de la Corée

Comme dans le cas des banques argentines, les résultats économétriques obtenus pour les banques coréennes ne permettent pas de rejeter l'hypothèse selon laquelle les banques en difficulté sont également celles qui ont suivi un comportement de type spéculatif, caractérisé par des opérations à risque destinées à générer une rentabilité supérieure.

Powo Fosso (2002) tente quant à lui de déterminer les facteurs qui peuvent expliquer les crises bancaires des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) entre 1980 et 1995. En utilisant un modèle logit conditionnel sur données de panel l'auteur estime que les variables qui affectent positivement la probabilité de faire faillite sont notamment le niveau d'endettement auprès de la Banque Centrale, le faible niveau de compte disponible et de compte à vue, les portefeuilles d'effets commerciaux par rapport au total des crédits, le faible montant des dépôts à terme de plus de deux ans à dix ans par rapport aux actifs totaux, le ratio actifs liquides sur actifs totaux.

Eboué (2006) part de l'hypothèse que les facteurs exogènes liés à la détérioration des termes de l'échange et à l'insertion internationale contrariée des pays africains et en particuliers ceux de l'UMOA sont à l'origine des crises des années 1980-1990. Ceux ci sont venus renforcer des causes micro-économiques liés à la mauvaise gouvernance des établissements bancaires. Les facteurs exogènes sont mis en évidence à partir du cycle du crédit bancaire. La mauvaise gouvernance des banques est indiquée par les prêts improductifs. L'analyse est faite à partir d'une série de graphiques et d'une estimation économétrique. Les séries de graphiques illustrent le caractère pro-cyclique des termes de l'échange, des exportations de biens et services, des réserves internationales de changes vis-à-vis du Produit Intérieur Brut (PIB); et le cycle du crédit en relation avec les déterminant du PIB et de luimême. L'estimation économétrique est faite à partir de modèles vectoriels auto-régressifs (VAR). Elle met en évidence la dépendance du cycle du crédit vis-à-vis du cycle de l'activité, compte tenu de ses déterminants.

Notre analyse présentée dans le chapitre III s'inspirera de cette étude pour expliquer les facteurs à l'origine des crises bancaires au Sénégal.

Les crises et les faillites bancaires peuvent avoir des effets douloureux pour l'économie d'un pays, d'où la nécessité de mettre en place des indicateurs de base d'alerte à la première menace de crise.

2. La prévention des crises financières

Gonzalez-Hermozillo (1999) fait une analyse sur cinq (5) cas récents de difficultés bancaires systémiques dont trois (3) aux Etats Unis (dans le Sud-Ouest (1986–92), dans le Nord-Est (1991–92) et en Californie (1992–93)), au Mexique (1994–95) et en Colombie (1982–87). Les données utilisées portent sur 4000 banques pendant des périodes allant jusqu'à huit (8) ans. Les données étudiées montrent que les banques saines présentaient des caractéristiques différentes de celles qui ne l'étaient pas pendant plusieurs périodes avant que les faillites ne soient déclarées. Les données indiquent aussi que la principale différence entre ces deux (2) types de banques tenait à leur approche de risque. L'auteur aboutit aux résultats que les indicateurs de la fragilité du système bancaire sur la base du ratio de couverture de risque se sont dégradés peu avant la crise. Toutes les banques en difficulté n'ont cependant pas fait faillite. L'auteur suppose que celles qui ont survécu ont adopté des mesures correctives et/ ou ont bénéficié d'une amélioration de la situation économique. Celles qui ont fait faillite ont du donné des signes avant coureurs de difficultés plusieurs fois. Les créances improductives de ces dernières ont fortement augmenté et leur ratio de fonds propre a diminué peu avant qu'elles ne tombent en faillite.

Chebbi (2006) dans une étude sur quarante (40) pays développés et émergents construit différents indicateurs de supervision, de réglementation pour les 40 pays. Chebbi applique un modèle Logit pour déterminer les variables explicatives de supervision et de réglementation qui expliquent le plus les crises bancaires.

Le modèle peut s'écrire sous la forme suivante:

$$Pr(Yi = event) = F[H(Xi, \theta)]$$

Où Y représente la variable binaire expliquée, X le vecteur des variables explicatives, F une fonction de probabilité suivant la loi logistique et θ le vecteur des paramètres estimés. L'auteur estime que plus le pouvoir des autorités de supervision est important plus la probabilité des crises bancaires augmente. Aussi, plus le taux du risque augmente plus la probabilité de subir une crise augmente, plus le pouvoir des autorités de supervision est

important plus la probabilité de crise augmente ; et enfin plus le pouvoir des autorités de supervision est important plus la probabilité des crises bancaires est importante.

Comme viennent de le démontrer les études théoriques et empiriques les crises se manifestent de diverses manières selon les pays ou groupe de pays. L'ampleur et la durée peuvent aussi dépendre de chaque Etat .Voyons le cas du Sénégal lors des crises de la fin des années 1980.

Chapitre III : Etude empirique des causes des crises bancaires au Sénégal

A l'instar des autres pays subsahariens, le Sénégal a été affecté par les crises bancaires des années 1980.Un point sur les causes de ces dernières permet de mettre en lumière les principaux facteurs à l'origine de cette situation. La cause des crises est généralement attribuée à deux (2) types de facteurs : le crédit bancaire et les prêts improductifs.

Section 1 : Le cycle du crédit bancaire et l'amplification de la crise

Un changement conjoncturel peut affecter le cycle de l'activité économique. Cette situation a pour conséquence la réduction de la valeur ajoutée des entreprises, d'où leur incapacité à rembourser les crédits contractés auprès des banques. Ces dernières réduisent les encours de crédits plus que ce que requiert la baisse de l'activité : ce qui entraîne une amplification de la crise.

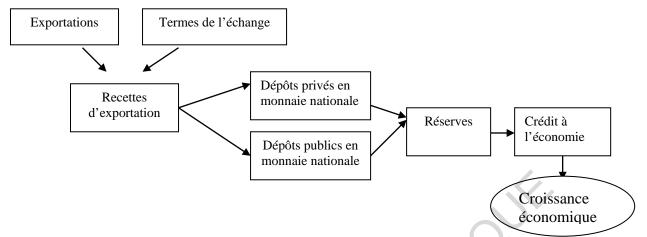
1. Spécification du modèle économétrique

Le modèle économétrique est inspiré des travaux de **Eboué** (2006). Avant de faire les tests économétriques, nous procéderons d'abord à la spécification du modèle et des variables de l'analyse.

a. Spécification du modèle

L'amplification de la crise liée au cycle du crédit bancaire est mise en évidence d'abord à partir de l'identification des déterminants du cycle de l'activité. Ensuite, les déterminants du cycle de crédit bancaire seront mis en évidence. Les relations attendues sont représentées dans le graphique 1.

Graphique 1 : Les déterminants du cycle d'activité en relation avec le cycle du crédit bancaire



Source: EBOUE C. (2006), « Les coûts réels des crises bancaires en Afrique : quels enseignements pour l'UMOA ? », Revue économique et monétaire n°1, Juin 2006, BCEAO.

Les exportations médiatisées par les termes de l'échange rapportent des recettes en devises. Celles-ci une fois converties en monnaie nationale s'ajoutent aux dépôts bancaires. Les dépôts augmentent les réserves des banques, que ces dernières utiliseront afin d'octroyer des prêts. Les crédits accordés devraient permettre de soutenir l'activité.

Nous utiliserons trois (3) modèles Auto- régressif (VAR) pour mettre à jour ces relations. Le modèle VAR permettra de prendre en compte presque toutes les variables pertinentes du modèle proposé. Nous utiliserons le Logiciel EVIEWS pour faire les régressions et les graphiques.

L'analyse comporte trois (3) modèles :

- Le modèle 1 permettra de mettre en évidence les déterminants du PIBC.
- A partir du modèle 2, nous déterminerons les composantes des réserves de change. Cette partie est faite en deux (2) étapes : dans la première les simulations sont faites avec les réserves de change et les exportations. Dans le deuxième nous introduisons le PIBC.
- Le modèle 3 servira à faire les simulations entre les déterminants du crédit.

Modèle 1 : Déterminants de l'activité (PIBC)

Le modèle VAR du PIBC utilise cinq (5) variables

✓ L'activité : PIBC

✓ Le crédit à l'économie : CREC

✓ Les réserves de change : RESC

✓ Les termes de l'échange : SERDC

✓ Les exportations : EXPC

Modèle 2 : Les réserves de change

La détermination des réserves de change est faite en deux (2) étapes.

Etape1: nous utilisons à ce niveau deux (2) variables

✓ Les réserves de change : RESC

✓ Les exportations : EXPC

<u>Etape 2</u>: en plus des trois (3) variables usées dans la première étape, on introduit la variable PIBC. Au final cette étape comporte trois (3) variables :

✓ Les réserves de change : RESC

✓ Les exportations : EXPC

✓ L'activité : PIBC

Modèle 3 : Le crédit bancaire

Nous utilisons quatre (4) variables afin de déterminer le cycle du crédit

✓ L'activité : PIBC

✓ Le crédit à l'économie : CREC

✓ Les réserves de change : RESC

✓ Les exportations : EXPC

b. Les variables

Elles sont au nombre de cinq (5):

- ✓ L'activité (PIBC) : évolution de l'ensemble des biens et services produits dans le pays.
- ✓ Le crédit à l'économie (CREC) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques, les établissements financiers et par le Trésor.
- ✓ Les réserves de change (RESC) : les dépôts en monnaie nationale issus des exportations.

- ✓ Les termes de l'échange (SERDC) : évolution du pouvoir d'achat des exportations d'un pays contre les marchandises d'un autre pays.
- ✓ Les exportations (EXPC) : ensemble des biens et services proposé à l'extérieur.

2. Sources des données et interprétations des résultats

Cette partie se propose de donner l'origine des données utilisées dans l'analyse, ainsi que de l'interprétation des résultats obtenus.

a. Les données

Les données proviennent de la base de données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Les données bancaires sont exprimées en millions de Francs CFA et les agrégats économiques en milliard de FCFA. La base de données est constituée de trente six (36) observations (1969 à 2005). Les données sont disponibles en séries annuelles.

b. Fonctions de réponse

Les graphiques (annexe 2) représentent les réponses à des chocs sur les résidus des variables des trois (3) modèles. Pour chaque variable, le choc est égal à l'écart type de ses résidus.

Le test de stationnarité (Tableau 4) révèle que les variables PIBC, RESC, SERDC, EXPC sont intégrées d'ordre 1 (stationnaire en différence première). La variable CREC est intégrée d'ordre 2 (stationnaire en différence seconde).

➤ Modèle 1

L'estimation du modèle VAR (1) montre que le PIBC est déterminé par le crédit à l'économie (CREC) retardé de deux (2) années, les réserves de change (RESC) avec un décalage d'une (1) année, les termes de l'échange (SERDC) décalés d'une (1) année, les exportations (EXPC) retardé également d'une année (1).

Un choc positif sur RESC (graphique 8) se traduit par un effet positif sur EXPC, PIBC, SERDC. L'effet positif se manifeste à partir de la deuxième (2^{eme}) année pour CREC avant de se stabiliser à partir de la cinquième (5^{eme}) année.

Une hausse des termes de l'échange (graphique 9) conduit à un accroissement du niveau de EXPC, RESC, PIBC. L'effet devient négatif sur CREC à partir de la deuxième (2 eme) année, puis devient positif avant de se stabiliser.

L'analyse des simulations (annexe 2) montre qu'un choc positif sur les exportations (graphique 10) se traduit par un effet positif sur les autres variables du modèle à l'exception du CREC pour lequel l'effet se manifeste à partir de la troisième (3 ^{eme}) année.

➤ Modèle 2

Les réserves de change (VAR 1) sont déterminées par les exportations avec un décalage d'une (1) année.

Un choc sur EXPC (graphique 11) se traduit par un effet positif sur RESC. L'effet se stabilise à partir de la septième (7) année.

Lorsqu'on introduit le PIBC dans le modèle un choc sur EXPC (graphique 12) conduit à un accroissement du niveau de PIBC, RESC. Les effets d'une hausse de RESC (graphique 13) se traduisent par un effet positif sur PIBC, EXPC. Un choc sur PIBC (graphique 14) conduit à un effet positif sur EXPC et RESC (à partir de la deuxième année).

➤ Modèle 3

L'estimation du modèle Var (1) révèle que le crédit à l'économie (CREC) est déterminé par les exportations (EXPC) retardé d'une (1) année, l'activité (PIBC) décalé d'une année (1), le crédit avec un décalage d'une (1) période, les réserves de change (RESC) avec un décalage d'une (1) année .

Un accroissement du niveau des exportations (graphique 15) affecte positivement RESC, PIBC, CREC.

Un choc positif sur PIBC (graphique 16) se traduit par un effet négatif sur CREC au cours des deux (2) premières années, après l'effet devient positif avant de se stabiliser. L'effet est positif pour RESC. Par contre, l'effet est négatif pour EXPC (pour les deux premières années), par la suite il devient positif, puis se stabilise.

Un choc positif sur RESC (graphique 17) conduit à un effet positif sur les autres variables. Notons que pour CREC l'effet est visible à partir de la première (1 ère) année.

c. Décomposition de la variance de l'erreur

La décomposition de la variance de l'erreur de prévision (annexe 3) a pour but de calculer pour chacune des innovations sa contribution à la variance de l'erreur. Lorsqu'une innovation explique une part importante de la variance de l'erreur de prévision, on en déduit que l'économie est très sensible aux chocs qui affectent cette série. Les résultats montrent que

les variables qui réagissent les premières suite à un choc sur les termes de changes (SERDC) sont respectivement les réserves de changes, le crédit à l'économie, les exportations, l'activité. Un choc sur les exportations provoque la réaction dans l'ordre de l'activité, des réserves de change, des termes de l'échange, du crédit à l'économie. La variance de l'erreur de prévision des réserves de change montre qu'un choc sur ces dernières affecte respectivement les exportations, les termes de change, le crédit à l'économie.

La conjoncture internationale affecte donc le niveau du crédit au Sénégal. En effet, l'inversion des termes de l'échange entraîne une diminution des exportations du pays. La réduction de ces dernières conduit à une baisse des réserves. Par conséquent, on observe un affaiblissement des dépôts de l'Etat et des acteurs de l'import/export dans les banques. De ce faite, le niveau du crédit bancaire se rétracte, d'où une baisse de l'activité et une amplification de la crise. Cet état incite les banques à prendre plus de risques lors de l'octroi des crédits. Ceci entraîne un accroissement des créances improductives, deuxième (2 eme), facteur des crises bancaires.

Section 2 : Les prêts improductifs, facteur additionnel des crises

La notion de crédits improductifs illustre l'affaiblissement d'un acteur du secteur réel qui ne peut plus rembourser correctement ses dettes, entraînant des difficultés d'un agent financier. Les prêts improductifs constituent un facteur important des faillites du système bancaire. Selon Eboué (2006)³, 25 % des prêts octroyés entre 1980 et 1989 sont improductifs pour le cas de l'UEMOA.

Analysons d'abord le lien entre les créances improductives et les crises bancaires, avant de mesurer leur importance dans le système bancaire Sénégalais.

1. Crédits improductifs et crise bancaire

Les prêts improductifs ne génèrent pas de revenu pour l'acteur émetteur car le principal et les intérêts sont déjà impayés depuis au moins 90 jours (6 mois en zone UEMOA). Selon Eboué (2006), une créance devient improductive suivant un processus dynamique donnant lieu à plusieurs niveaux décisionnels. Le premier est le moment où le client rencontre des difficultés à payer son crédit, sans pour autant que le capital immobilisé soit menacé. Le second est le moment où le banquier sent une menace sur le remboursement du capital, ce qui le conduit dans une troisième étape à classer la créance comme improductive. Un tel processus dynamique signifie qu'au-delà du constat des créances improductives, le banquier peut devoir prendre sa décision de traitement d'une telle créance plus tôt, avant qu'il ne soit obligé de la classer parmi les créances susceptibles de n'apporter aucun revenu.

L'accroissement des prêts improductifs détériore la qualité des portefeuilles tout en exposant les banques à un risque très élevé. Cet accroissement exige le provisionnement des sommes immobilisées, réduisant la capacité d'émission des prêts nouveaux. L'augmentation du niveau des crédits improductifs contraint les banques à hausser les taux d'intérêts au détriment de l'ensemble des débiteurs.

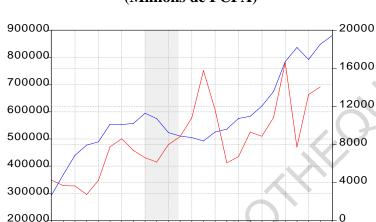
Analysons le niveau des crédits improductifs des banques du Sénégal.

32

³ EBOUE C. (2006), « Les coûts réels des crises bancaires en Afrique : quels enseignements pour l'UMOA ? », Revue économique et monétaire n°1, Juin 2006, BCEAO.

2. Mesure des prêts improductifs du système bancaire Sénégalais

La mesure des prêts improductifs des banques sénégalaises est faite à partir des crédits impayés et immobilisés. Nous effectuons cette analyse à partir des données de la BCEAO. Elles sont exprimées en millions de FCFA.



80 82 84 86 88 90 92 94 96 98 00 02 04

CRECINT - CRECIMP

Graphique 2 : Crédit intérieur et Crédits impayés et immobilisés (Millions de FCFA)

L'analyse du graphique 2 montre que ces prêts ont une tendance baissière entre 1980 et 1983. Ils croient de 1983 à 1986 pour atteindre les 8.500.000.On observe une décroissance du niveau des prêts immobilisés et impayés entre 1986 et 1989. Cependant, leur nombre augmente jusqu'en 1993 atteignant 15.000.000 puis décrit un cycle entre 1993 et 2004.Le niveau du crédit intérieur amorce une croissance de 1980 à 1988. A partir de cette période, son niveau commence à décroître jusqu'en 1993, après croit jusqu'en 2004. Notons que à partir de 1988, pendant que le niveau du crédit intérieur augmentait, les prêts immobilisés et impayés augmentaient.

Donc, entre 1988 et 1991, période de la crise bancaire, le montant du crédit octroyé par les banques diminuait, alors que le niveau des crédits en souffrance augmentait.

Les difficultés du système bancaire ont à leur tour affecté certains agrégats du pays, particulièrement le Produit Intérieur Brut.

Chapitre IV : Analyse empirique des effets des crises bancaires des années 1980 sur le Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal

Le déclenchement d'une crise peut avoir de graves répercussions sur les agrégats macroéconomiques d'un pays. Il est donc intéressant d'avoir une idée sur les effets de la crise sur ces derniers. Nous nous intéressons dans cette partie au comportement du Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal pendant la crise bancaire.

Section 1 : Spécification du modèle de l'analyse

Cette partie traitera essentiellement de la présentation de la méthodologie à adopter et des données.

1. Méthodologie

La mise en évidence de l'impact des difficultés du système bancaire sénégalais sur le PIB se fera dans un premier temps à partir de l'analyse graphique de l'évolution de cet agrégat et du crédit à l'économie. Dans un second temps nous procéderons à la mise en lumière de la contribution des déterminants du PIB. Notons que la période de crise est définie pour le Sénégal entre 1988 et 1991. Nous utiliserons le Logiciel EVIEWS pour les graphiques.

2. Les variables

Elles sont au nombre de six (6):

- ✓ Le Produit Intérieur Brut (PIB) : mesure l'ensemble des biens et services produits dans un pays au cours d'une période, en général une année.
- ✓ Le crédit à l'économie (CREC) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques, les établissements financiers et par le trésor.
- ✓ La consommation finale (CONF): elle représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains individuels ou collectifs.
- ✓ L'investissement (INV) : constitué de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) et de la variation des stocks. Le FBCF est la valeur des biens durables neufs acquis par les unités de production afin d'être utilisés pendant un (1) an dans leur processus de production (achat de bâtiment, de machines, d'outillage, matériels de transport) et les achats en logement. La variation des stocks est l'ensemble des entrées en stocks diminuées de la valeur des sorties et des pertes courantes sur stocks.

- ✓ Les exportations (EXPORT) : des biens représentent l'ensemble des biens qui sortent définitivement du territoire économique. Les exports des services représentent ceux fournis à des unités non résidentes.
- ✓ Les importations (IMPORT): des biens est l'ensemble des biens qui entrent définitivement dans le pays. Les importations des services sont les services fournis par des unités non résidentes.

Section 2 : Source de données et interprétation des résultats

Cette partie comporte l'origine des séries usées et de l'analyse des graphiques.

1. Source de données de l'analyse

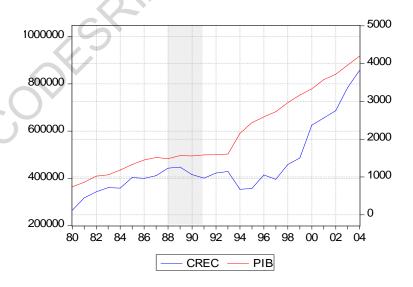
Nous effectuons cette analyse à partir des données provenant de la base de données de l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie du Sénégal. Elles sont pour l'essentiel exprimées en milliards de Francs CFA. Les données concernant le crédit à l'économie sont en millions de FCFA. La base d'étude comporte 25 observations (de 1980 à 2004).

2. Analyse du cycle du PIB et du cycle du crédit à l'économie

Le graphique 3 illustre l'évolution du PIB. Le PIB a une tendance haussière de 1980 à 1986. Son niveau baisse entre 1987 et 1988 (de 1.551 à 1.485 milliards), croit légèrement de 1988 à 1989. Le PIB décroît entre 1989 et 1990, puis croit de 1991 à 2004.

Le crédit à l'économie décrit la même tendance. Cependant, son niveau décroît entre 1989 et 1991 passant de 447 621.5 à 400 799.6 milliards, croit jusqu'en 1993.

Graphique 3 : Cycle du PIB (au prix du marché) et cycle du crédit à l'économie (millions de FCFA)



L'analysons les contributions des facteurs du PIB dans sa constitution.

3. Analyse des contributions des déterminants du PIB

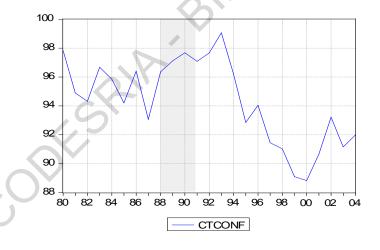
Le Produit Intérieur Brut est déterminé par la consommation (CONF), l'investissement (INV), les exportations (EXPC), les importations (IMPOR) selon l'équation suivante empruntée à la comptabilité Nationale :

PIB = CONF + INV + EXPC - IMPOR

La consommation finale

Le graphique 4 illustre l'évolution du taux de consommation finale (CONSF/PIB). Le taux décrit un cycle de 1980 à 1988. Il croit entre 1988 et 1990 passant de 96.36 % à 97.68 %, décroît en 1991 (97.09 %), augmente jusqu'en 1993, décroît de 1993 à 2000, décrit un autre cycle entre 2001 et 2004.

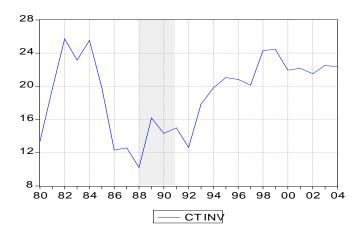
Graphique 4 : Contribution de la consommation finale dans le PIB du Sénégal (en %)



> L'investissement

Le taux d'investissement (INV/PIB), décrit par le graphique 5 croit entre 1980 et 1982 (de 13.37 à 25.73 %), décroît en 1983, augmente entre 1983 et 1984. Le taux diminu considérablement entre 1984 (25.54%) et 1992 (12. 64 %), avant d'avoir une tendance haussière de 1993 à 2004.

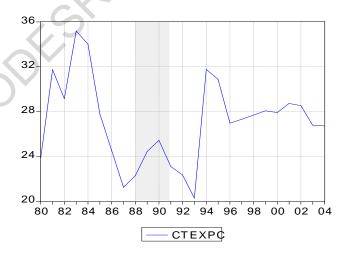
Graphique 5 : Part de l'investissement dans le PIB (en %)



> Les exportations des biens et services

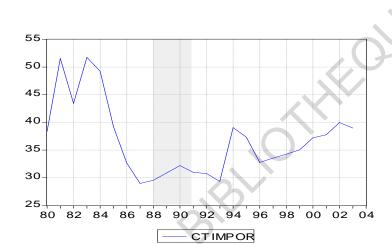
Le graphique 6 illustre la part des exportations dans le PIB (EXPC/PIB). Le taux des exportations croit de 1980 (23.91 %) à 1983 (35.19 %) malgré une chute en 1982. Le graphique montre une tendance baissière du taux de 1983 à 1993, passant de 34.01 % en 1984 à 20.27 % en 1993. Le taux adopte ensuite une tendance haussière et ce jusqu'en 2004.

Graphique 6 : Contribution des exportations des biens et services dans le PIB du Sénégal (en %)



> Les importations des biens et services

Le taux des importations (IMPOR/PIB) est illustré par le graphique 7 .Il décrit un cycle entre 1980 et 1983 atteignant les 53 %. Mais, le taux diminu de 1983 (51.75 %) à 1993 (29.35 %) malgré une hausse en 1985 et entre 1989 et 1992 sans cependant atteindre le taux observé en 1983. On observe une tendance haussière du taux à partir de 1993, jusqu'en 2004 (malgré une baisse entre 1994 et 1996).



Graphique 7 : Contribution des importations des biens et services dans le PIB du Sénégal (en %)

Entre 1988 et 1991, période correspondant à celle de la crise bancaire, le niveau du PIB s'est stagné malgré sa croissance les années précédant la crise.

La consommation finale a maintenu une tendance haussière pendant la crise. Ceci peut s'expliquer par le fait que les crises bancaires demandent dans certains cas un ajustement douloureux du compte courant. En effet, les sorties des capitaux peuvent exiger une forte amélioration du solde des opérations courantes à travers la politique budgétaire de l'Etat. Cependant, même si les besoins sociaux augmentent, une politique budgétaire expansionniste risque d'empêcher l'ajustement nécessaire du compte courant et peser sur le taux de change en entraînant une hausse de la consommation.

Contrairement à la consommation finale, le niveau des exportations, des importations et de l'investissement a diminué.

La contraction du crédit qui suit une crise bancaire porte préjudice aux importations. Les projets d'investissement financés par le crédit et qui comportent habituellement une part

importante des biens d'équipements importés sont revus à la baisse. Le crédit à la consommation risque aussi de s'en sentir, ce qui peut affecter notamment les importations des biens de consommation durable.

Aussi, lors des crises bancaires marquées par une importante dette privée à court terme, les producteurs éprouvent des difficultés à financer leurs activités commerciales parce qu'ils ont du mal à trouver le fond de roulement nécessaire, mais aussi à cause de l'incertitude quant à leur solvabilité. En effet, ces derniers ne remboursaient plus les prêts qui leur sont accordés par les banques. Les établissements bancaires sont devenus par conséquent méfiants et ont réduit le niveau du crédit qu'ils accordaient à ces sociétés.

Enfin, les sources de financement des investissements publics ont changé. Dans les années 1960, l'Etat obligeait les banques à financer ses investissements même s'ils n'étaient pas rentables. Avec l'inversion des termes de l'échange, l'Etat n'arrivait plus à rembourser correctement les crédits contractés auprès du système bancaire. Par conséquent, les banques ont diminué la part du crédit public dans le crédit intérieur du pays. Le tableau 3 suivant donne l'engagement du trésor public envers le reste de l'économie.

Tableau 3 : Position nette du gouvernement du Sénégal

Années	Position de l'Etat
1985	150 697,4
1986	153 527,1
1987	146 007,4
1988	151 867,5
1989	127 156,0
1990	107 660,8
1991	109 847,2
1992	82 624,5
1993	63 925,5
1994	171 973,3
1995	79 488,2
1996	160 955,4
1997	583 253,7
1998	621 481,9
1999	674 671,1
2000	785 331,9
2001	837 414,3
2002	792 948,3
2003	848 794,7
2004	880 972 ,5
2005	1 031 740,1

Source : BCEAO

Les effets pervers des dernières crises doivent inciter les autorités du Sénégal et les institutions monétaires à prendre des dispositions afin d'être en permanence en alerte contre une éventuelle crise.

Section 3 : Les recommandations

A la fin de cette étude nous nous permettons de faire quelques propositions afin de prévention de crises au Sénégal.

1. Au niveau des banques

L'accumulation des crédits improductifs est l'un des facteurs de la crise au Sénégal. Il est donc nécessaire de mettre plus de rigueur dans le recrutement du personnel des banques. De cette manière, les banques seront dotées de chargés de clientèle aptes à monter un bon dossier de crédit, et donc contribuer à la réduction des prêts improductifs. Ces dernières doivent si possible associer la Banque Centrale lors des entretiens d'embauche.

Des indicateurs d'alerte de crises doivent être mises en place au niveau des banques elles même. De cette manière les dirigeants seront constamment sur leur garde.

Les banques doivent prendre l'initiative de partir chercher des capitaux sur le marché financier. De cette manière, leur réserve ne dépendra pas uniquement des dépôts des particuliers, de l'Etat et des entreprises de l'import-export.

2. Au niveau des autorités de surveillance (Etat et BCEAO)

La banque Centrale devrait être encore plus vigilante quant à l'application de la réglementation prudentielle instaurée suite à la dernière crise bancaire qui a sévi dans les pays africains.

La mise en place des indicateurs d'alerte à la première menace de crise est nécessaire, car il est plus avantageux de la voir venir que d'avoir des explications sur la crise après coup. La BCEAO doit avoir particulièrement un œil sur le niveau d'endettement des banques à son niveau, le montant détenu par les titulaires de comptes disponibles et à vue par rapport aux actifs, les portefeuilles d'effets commerciaux, des dépôts à terme de plus de deux (2) à dix (10) ans et du niveau d'actifs liquides par rapport aux actifs totaux qui sont des facteurs qui tendent à accroître la probabilité de faillite.

L'Etat Sénégalais devrait également améliorer ses recettes d'exportation. Ceci peut se faire en dirigeant ces dernières vers les pays voisins surtout ceux de l'UEMOA.

CONCLUSION

La déclaration d'une crise est très douloureuse. Elle peut ralentir le développement d'un pays. Les banques sont des acteurs importants et actifs dans l'activité économique. Leur effondrement affecte donc l'économie et les conséquences se propagent dans tous les artères du pays et parfois s'étendent jusqu'aux Etats voisins.

Les enseignements que le Sénégal peut tirer des crises des années 1980 sont nombreux.

Les crises ont entraîné la fermeture de plusieurs banques et la mise en œuvre de reformes. Ceci a coûté cher à l'Etat en terme de budget. Il fallait allouer des fonds pour le sauvetage de certaines banques et pour la mise en place de la reforme bancaire. Les projets de développement sont mis de côté et consacrer les ressources prévues à cet effet à la résolution des crises.

En matière des causes des crises, le crédit bancaire est détecté comme un des facteurs amplificateur. Certes, l'inversion des termes de l'échange sur le marché des matières premières est le facteur déclencheur. Cette situation a eu pour conséquences la réduction des recettes d'exportation du pays, la décroissance du niveau des dépôts de l'Etat auprès des banques, l'accumulation de la dette publique interne, la réduction du chiffre d'affaire des entreprises qui n'arrivent plus à honorer leurs engagements vis-à-vis des banques. Les crédits improductifs s'accumulent alors, et accentuent les crises.

Au plan des effets, les coûts des crises sont importants. On observe des frais supportés par les banques dans la résolution des crises, des coûts supportés par les déposants pour renouer des nouvelles relations avec d'autres banques, les coûts de sauvetage des banques. Les coûts concernent également certains agrégats économiques du pays notamment le Produit Intérieur Brut. Ce dernier amorçait une croissance avant les crises, mais dès leur apparition, son évolution a ralenti. La contribution de certains de ses déterminants notamment les exportations, les importations, les investissements ont baissé.

Les crises bancaires provoquent également de nombreux problèmes sociaux. Lorsque l'activité économique se contracte et que les banques et les entreprises ferment leur portent ou fonctionnent au ralenti, il s'ensuit des licenciements et une baisse des salaires réels. Les travailleurs au chômage ou ceux qui sont au bas de l'échelle salariale qui doivent nourrir une famille nombreuse sont les plus touchés. Les services d'aide deviennent surchargés, la situation sanitaire et alimentaire se dégrade et certains n'ont plus les moyens de scolariser leurs enfants.

Cette analyse sera plus fine si l'on disposait de plus de données pour l'explication de la croissance de la consommation pendant la période de crise. Aussi, l'étude porte sur les coûts des crises via les PIB, il est important de voir également ce qui s'est passé au niveau des autres indicateurs surtout ceux qui concernent le développement humain, car pour se développer, un pays doit avoir un potentiel en capital humain élevé.



ANNEXES

Annexe 1

> Stationnarité des variables

Pour déterminer le degré de stationnarité des variables des trois (3) modèles, nous utilisons le test de Dickey Fuller Augmenté. Les résultats sont présentés dans le tableau 4

Tableau 4: Test de stationnarité des variables

Variables	PIBC	CREC	RESC	SERDC	EXPC
Ordre	I (1)	I (2)	I (1)	I (1)	I (1)

> Décalages optimaux des variables et des modèles

Le critère de Akaike est utilisé pour déterminer le nombre de retard des variables et des modèles. Les décalages h varient de 1 à 2. Les résultats sont donnés dans les tableaux suivants :

Tableau 5 : Résultats de la recherche du nombre de décalages du modèle du cycle de l'activité

	Modèle	D	D	D	D	D
		(PIBC)	(CREC,	(RESC)	(SERDC)	(EXPC)
			2)			
1	79*	12.98	24.47	22.18*	10.09*	10.71*
2	79.69	12.57*	24.45*	22.36	10.29	10.84

D : opérateur différence neme

Tableau 6 : Recherche du nombre de décalages du modèle des réserves de change

	Modèle	D (EXPC)	D (RESC)
1	31.60*	10.28*	22.03*
2	31.80	10.34	22.07

^{*:} h choisi

Tableau 7 : Recherche du nombre de décalages du modèle des réserves de change (avec le PIBC)

	Modèle	D (EXPC)	D (PIBC)	D (RESC)
1	44.65*	10.60*	12.85	22.07*
2	44.83	10.68	12.51*	22.65

Tableau 8 : Recherche du nombre de décalage du modèle du cycle du crédit bancaire

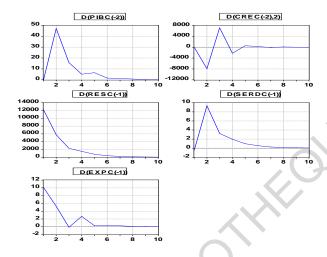
	Modèle	D (EXPC)	D (PIBC)	D (RESC)	D (CREC, 2)
1	69.43*	10.61*	13.07	22.09*	24.36*
2	69.76	10.81	12.88*	22.25	24.40

Annexe 2

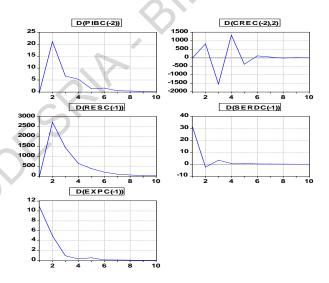
Fonctions de réponse suite à des chocs sur les variables

Modèle1 : Détermination de l'activité

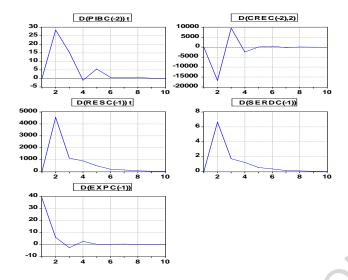
✓ Graphique 8 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (RESC (-1))



✓ Graphique 9 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (SERDC (-1))



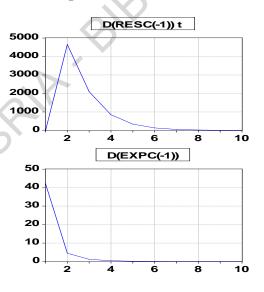
✓ Graphique 10 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))



Modèle 2 : Les réserves de changes

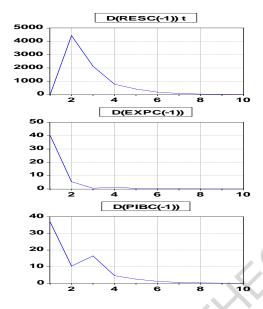
Etape1

✓ Graphique 11 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))

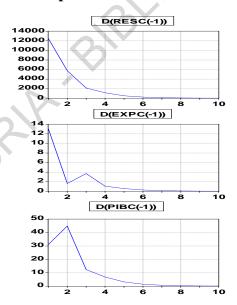


Etape 2:

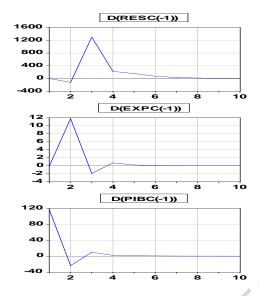
✓ Graphique 12 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))



✓ Graphique 13 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (RESC (-1))

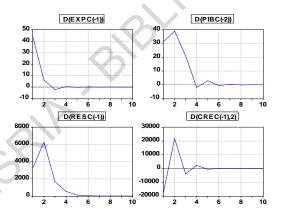


✓ Graphique 14 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (PIBC (-1))

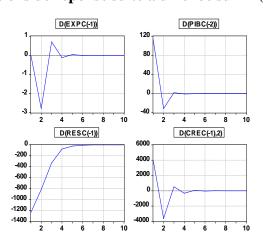


Modèle 3 : Détermination du crédit bancaire

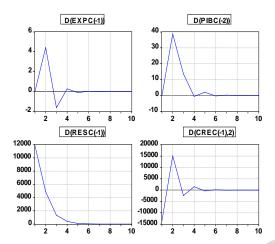
✓ Graphique 15 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (EXPC (-1))



✓ Graphique 16 : Fonctions de réponse suite à un choc sur D (PIBC (-1))



✓ Graphique 17 : Fonctions de réponse suite à un choc D (RESC (-1))



Annexe 3

Tableau 9 : Décomposition de la variance de l'erreur de prévision (en % du total)

D(PIBC(-2))					
Horizon	Ecart-type	D(PIBC(-2))	D(CREC(D(RESC(-	D(SERDC(-	D(EXPC(-
			-2),2)	1))	1))	1))
1	117.1680	100	0	0	0	0
5	137.0296	76.00839	1.927445	13.57242	2.780957	5.710788
10	137.0662	75.97156	1.927633	13.59144	2.795111	5.714254
D(CREC(-	2),2)					
Horizon	Ecart-type	D(PIBC(-	D(CREC(-	D(RESC(-	D(SERDC(-	D(EXPC(-
		2))	2),2)	1))	1))	1))
1	34895.28	0.115277	99.88472	0.000000	0.000000	0.000000
5	47466.34	2.844717	74.87783	5.251404	0.222819	16.80323
10	47473.65	2.845844	74.86794	5.253473	0.223445	16.80930
D(RESC(-1	1))					
Horizon	Ecart-type	D(PIBC(-	D(CREC(-	D(RESC(-	D(SERDC(-	D(EXPC(-
		2))	2),2)	1))	1))	1))
1	12210.29	0.239461	0.176403	99.58414	0.000000	0.000000
5	15169.97	0.501425	2.559131	82.55806	4.364784	10.01660
10	15169.97	0.501425	2.559131	82.55806	4.364784	10.01660
D(SERDC)	(-1))			!	1	
Horizon	Ecart-type	D(PIBC(-	D(CREC(-	D(RESC(-	D(SERDC(-	D(EXPC(-
		2))	2),2)	1))	1))	1))
1	32.76415	1.172909	8.131268	0.019008	90.67681	0.000000
5	35.82869	2.516421	8.401370	8.042578	77.23497	3.804662
10	35.83851	2.516324	8.399619	8.069785	77.19916	3.815108
D(EXPC(-1	1))					
Horizon	Ecart-type	D(PIBC(-	D(CREC(-	D(RESC(-	D(SERDC(-	D(EXPC(-
		2))	2),2)	1))	1))	1))
1	43.06010	7.275185	0.002938	5.493410	6.309911	80.91855
5	45.51595	7.128714	4.619973	6.604690	6.910405	74.73622
10	45.51967	7.127983	4.621551	6.612946	6.910501	74.72702

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, (2005), « Situation économique et sociale du Sénégal », Edition 2005, pp 209-210.
- AGLIETTA, M., (1997), « La crise bancaire en France et dans le monde », <u>La lettre</u> du CEPII, n°155, Mars 1997. http://www.cepii.fr.
- Banque de France, (2005), « Rapport zone franc 2005 » http/www.banque-France.fr
- BEN GAMRA, S., CLEVENOT, M., (1989), «Libéralisation financière et crise bancaire dans les pays tiers. La prégnance du rôle des institutions», http://www.webu2.upmf-grenoble.fr.
- BUNDA, I., (2002), « Les crises financières internationales : un modèle de synthèse. Application à la crise asiatique », laboratoire d'économie d'Orléans.
- BURGUIERE, F., (2003), « Les limites de l'analyse quantitative : le cas des banques thaïlandaises », <u>Asia in extenso</u>, Mars 2003. http://www.iae.univ-poitiers.fr.
- CARSTENS G., HARDY D., C. et PAWARRDOSIO C. (2005), « Il est temps d'accorder aux autorités de supervision l'indépendance nécessaire pour qu'elles puissent faire leur travail », <u>Finances et développement</u>, Décembre 2005. http://www.imf.org.
- CHEBBI M. J., (2006), « Les effets de la supervision et de la réglementation sur les crises bancaires », <u>cahiers de recherches EURISCO</u>, cahier n°2006-06, Université de Paris IX Dauphine. http://www.dauphine.fr
- Comité de Bale, (1997), « Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace », Septembre 1997. http://www.imf.org
- EBOUE C. (2006), « Les coûts réels des crises bancaires en Afrique : quels enseignements pour l'UMOA ? », Revue économique et monétaire n°1, Juin 2006, BCEAO, pp 39-76.
- EVANS, O, (2000), « Indicateurs macro-prudentiels de la solidité des systèmes financiers », étude N°192, chapitre 2. http/www.imf.org.
- FAO, (2003), « La protection de l'épargne, les leçons de l'expérience ...,2. cause et conséquence de l'instabilité financière ».http//www.fao.org
- FMI, (2001), « Résolution et prévention des crises financières : le rôle du secteur privé » .http/www.imf.org.
- FORLKERT-LANDAU D., LINDGREN, C-J, (1998), « Pour un cadre de stabilité financière », FMI, Janvier 1998. http://www.imf.org.

- GONZALEZ-HERMOZIILLO, B., (1999), « Crises bancaires : se doter d'indicateurs d'alerte avancées », <u>Finances et Développement</u>, Juin 1999, http/www.imf.org.
- LARSEN, F., (2001), « Le FMI s'emploi à réduire les risques de crises financières », Le monde, septembre 2001. http/www.imf.org.
- MBAYE, A.A, NIANG, B., (2001), « Impact de la reforme du système financier sur la concurrence entre banques », Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.
- MEHRAN, H., UGOLINI, P., IDEN, G., BRIFFAUX, J.P., LYBEK, T., SWARAY, S., HAYWARD, P., (1998), « Développement du secteur financier dans les pays africains au sud du Sahara, chapitres III et IV », Fonds Monétaire International. http/www.imf.org.
- MINSKIN F.S., (1999), «Global financial instability framework, evens, issues »,
 Journal of economic perspectives, Vol 13, n°4, extrait des pages 3 à 8.
 http://www.gsb.columbia.edu.
- MIOTTI L., PLIHON, D., (2001), « Mondialisation économique et gouvernement des sociétés : l'Amérique Latine un laboratoire? », <u>Economie Internationale</u> n° 85,1. http/www.univ-cefi.fr.
- NAAMANE, A., (2003), « Les indicateurs d'alerte des crises financières », centre d'analyse théorique et de traitement des données économiques, université de Pau. http://www.web.univ-pau.fr.
- NDONG, A., (2003), « Système financier et croissance économique au Sénégal », Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP), Dakar.
- PLANE, P., (1989), « La genèse de la crise financière extérieure de l'UMOA, 1970-1985 ».http://www.politique-afrique.com.
- POWO FOSSO, B., (2000), « Les déterminants des faillites bancaires dans les pays en voie de développement : le cas des pays de l'Union Economique et Monétaire ouest Africaine (UEMOA) », Cahiers de recherche n° 2000-02, département de Sciences Economiques, Université de Montréal. http://www.sceco.umontreal.ca
- SERVANT, P., (1991), Les problèmes de restructuration des systèmes financiers d'Afrique Sub-saharienne, Afrique contemporaine, trimestre n° 157, pp 54-63
- WOODS, N., (2000), « La gestion des crises financières : le rôle du secteur public et du secteur privé », L'observateur OCDE. http://www.ocde.org.

TABLE DES MATIERES

Résumé	1
INTRODUCTION	2
Chapitre I : Situation financière des établissements bancaires et	
financiers	4
Section 1 : Le système financier du Sénégal	4
1. Les établissements bancaires	4
2. Les établissements financiers	.6
3. Les institutions de microfinance (IMF)	6
Section 2 : Evolution des reformes du système financier	
sénégalais	8
1. Les reformes des années 70	8
2. Les reformes de la fin des années 80	9
Chapitre II : Revue de la littérature sur les crises financières	11
Section 1 : Etudes théoriques	11
1. Les origines des crises bancaires	11
a. Crise financière et libéralisation financière	11
b. Les origines des crises et la répression financière	13
2. Les coûts des crises bancaires.	14
a. Les coûts publics	14
b. Les coûts privés	16
3. La prévention des crises bancaires	17
a. Les indicateurs d'alerte	17
b. Rôle des organismes internationaux	18
➤ Le Fonds monétaire international	18
c. Les institutions étatiques	20
Section 2 : Analyses empiriques	22
1. Les causes des crises financières	
2. La prévention des crises financières	24

Chapitre III : Etude empirique des causes des crises bancaires	
Au Sénégal	. 26
Section 1 : Le cycle du crédit bancaire et l'amplification de	
la crise	26
Spécification du modèle économétrique	26
a. Spécification du modèle	. 26
b. Les variables	. 28
2. Sources des données et interprétations des résultats	29
a. Les données	29
b. Fonctions de réponse	29
➤ Modèle 1	29
➤ Modèle 2	
➤ Modèle 3	. 30
c. Décomposition de la variance de l'erreur	30
Section 2: Les prêts improductifs, facteur additionnel	
des crises	32
1. Crédits improductifs et crise bancaire	32
2. Mesure des prêts improductifs du système bancaire Sénégalais	. 33
Chapitre IV : Analyse empirique des effets des crises bancaires	
Des années 1980 sur le Produit Intérieur Brut (PIB)	
du Sénégal	34
Section 1 : Spécification du modèle de l'analyse	34
1. Méthodologie	34
2. Les variables	34
Section 2 : Source de données et interprétation des résultats	36
1. Source de données de l'analyse	
2. Analyse du cycle du PIB et du cycle du crédit à l'économie	

3. Analyse des contributions des déterminants du PIB	37
> La consommation finale	37
L'investissement	37
Les exportations des biens et services	
➤ Les importations des biens et services	
Section 3 : Les recommandations	42
1. Au niveau des banques	42
2. Au niveau des autorités de surveillance (Etat et Bo	CEAO)42
CONCLUSION	43
Annexes	
Annexe 1	
Annexe 2	47
Annexe 3	
BIBLIOGRAPHIE	53
CODE:SRIA. BIBLY	